

Bulletin
Municipal

le Petit
THIMORIEN

2023



www.thimory.fr

LE MOT DU MAIRE



Chères Thimoriennes,
chers Thimoriens,

En dépit des différentes crises que nous devons affronter et dont nous ressentons aussi les conséquences à notre modeste échelle, l'ensemble du conseil municipal est mobilisé afin de gérer au mieux notre commune.

Tout en tenant compte d'un budget contraint, notre municipalité investit et réalise les travaux nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie. En 2023, nous allons lancer l'étude de maîtrise d'œuvre pour améliorer la sécurité et embellir notre centre-bourg. Un nouveau terrain multisports viendra favoriser la pratique sportive de tous.

Nous allons poursuivre notre programme d'animations pour les petits et les grands et sommes ravis qu'un nouveau comité des fêtes vienne compléter cette offre.

Je souhaite également rendre hommage au travail quotidien de nos agents techniques Laurent Hamey et Cécilia Allard et de nos secrétaires, tous indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Que soit salué ici le travail remarquable de notre secrétaire Gisèle Chapeau qui a œuvré plus de trente ans au sein de notre commune. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite bien méritée. Je souhaite aussi la bienvenue à notre nouvelle secrétaire à temps partiel Julie Ribeiro qui assistera Séverine Aubry dans ses missions.

L'ensemble des agents et le conseil municipal restons à votre écoute pour répondre à vos attentes et vous souhaitons une excellente année 2023.

Votre maire, Magali GOISET

Année 2022



5 Naissances

*Par respect du choix de certaines familles,
le nom de leur enfant n'est pas publié*

SOUCHON Sam, Marc, Daniel
né le 20 janvier 2022 à Amilly

LAULE Nils, Ferdinand, Roland
né le 7 février 2022 à Amilly

1 Mariage

GUILLOTON Nicolas et LAMBLIN Myriam le 6 août 2022



5 Décès

KREIT Jean, Daniel le 4 janvier 2022

RUET Micheline le 3 juin 2022

SAROWSKI Jeannine le 25 juillet 2022

RAFFARD Robert, Marcel, Louis le 29 juillet 2022

MORIN Isabelle, Sandrine le 2 octobre 2022

Rectificatif année 2021

Naissance

CUNIN LAPAIRE Raphaël, Bruno, Eric, Pierre, Jacques né le 3 mai 2021

Décès

CUNIN LAPAIRE Raphaël, Bruno, Eric, Pierre, Jacques le 04 mai 2021

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2022



Mars - Opération commune propre



Avril - Réunion Fibre



Mai - Cérémonie du 8 mai



Avril - Réunion Fibre



Juillet - Fête du village



Août - Théâtre des Vallées



Juillet - Feu d'Artifice



Juillet - Fête du village



Août - Théâtre des Vallées



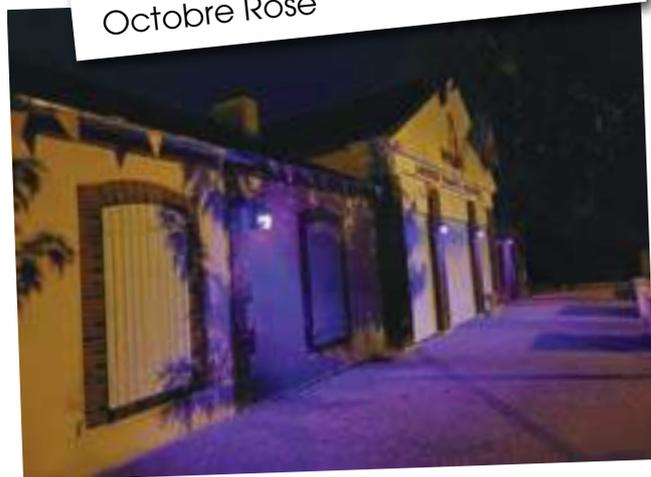
Septembre - Journées du Patrimoine



Octobre Rose



Septembre - Journées du Patrimoine



Octobre Rose



Novembre- cérémonie du 11 nov.



Décembre - Spectacle de Noël



Décembre - Le repas des aînés

Monuments aux morts

Monuments noircis, lettres illisibles, nos monuments aux morts étaient en mauvais état. En partenariat avec l'association du souvenir français et le département, ils ont pu être rénovés en 2022. Ils ont été entièrement nettoyés et les lettres ont été repeintes.

La municipalité a eu l'honneur de les inaugurer lors de la cérémonie du 11 novembre, les jeunes de la commune ont pu lire les noms des Thimoriens morts pour la France au cours des deux guerres mondiales.

Monument du cimetière avant/après



Monument TCHEKOFF avant/après



Parc communal



Nous vous l'avions annoncé il y a 2 ans maintenant, les travaux de l'EPAGE visant à créer un parc communal avec zone humide route de la Cour ont eu lieu cet automne. Cette zone humide a pour but d'améliorer le fonctionnement hydraulique du Limetin, d'assurer la continuité écologique, d'améliorer l'hydromorphologie et d'éviter les inondations suite à la crue de 2016 où plusieurs propriétés de Thimory avaient été inondées.

Au cours de ces travaux, le cours d'eau du Limetin a été retracé pour lui rendre un aspect plus naturel, l'ancien lit a été comblé, le clapet infranchissable sur le Limetin démantelé. Trois dépressions ont été creusées. La première est connectée directement au Limetin, la deuxième est connectée à l'exutoire d'eaux pluviales. La mise en eau de la troisième se fera lorsque la nappe sera haute.

Les arbres de naissance qui se trouvaient sur cette parcelle ont été replantés pour agrémenter ce nouveau site. Une végétalisation des berges et au niveau des dépressions humides va être également mise en place.

Ce nouvel espace d'agrément est prêt à vous accueillir. Pour votre sécurité et la préservation du site et de l'enherbement en cours, nous vous remercions de marcher sur les copeaux des cheminements piétons.

Mur du cimetière

S'effritant et portant des tuiles menaçant de tomber, le mur du fond du cimetière avait lui aussi grand besoin d'une rénovation. Sa réhabilitation a été effectuée au début de l'été.



Radars Pédagogiques

Afin de réduire la vitesse dans notre village, nous avons fait l'acquisition de deux radars pédagogiques à alimentation solaire.

Ces radars pédagogiques sont équipés d'un dispositif permettant de récolter des données précieuses pour en mesurer l'efficacité, avec notamment l'enregistrement des vitesses et du nombre de passages de véhicules.

Nous avons fait le choix de prendre des radars mobiles pour pouvoir les positionner dans différents endroits de la commune. Ils seront installés en ce début d'année à réception des plots de maintien.

Voirie et éclairage

Suite à la vente des terrains constructibles rue de Montargis, la voirie a été réalisée par la commune. Une contre-allée a été réalisée pour des raisons de sécurité aux abords de la route départementale.

Des travaux de réfection de chaussée ont été effectués par la communauté de communes route de la cour Marigny et dans le clos du Limetin.

Les anciens projecteurs du stade de football ont tous été remplacés par des projecteurs Led. Leur consommation totale est passée de 12 000 W à 1 600 W, d'où une économie substantielle d'énergie.

PROJETS DE TRAVAUX 2023

Étude de sécurisation du centre-bourg

L'année 2023 verra le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation et l'embellissement de notre centre-bourg autour de trois axes :

- 1) Sécurisation des deux carrefours entre la route de Bellegarde et la route d'Oussoy, reprise des trottoirs, mise aux normes accessibilité, cheminements piétons.
- 2) Réfection de la place de l'église et de l'impasse de la poste.
- 3) Réaménagement de la place de l'Acacia.

Cette étude devra permettre de travailler sur les problèmes de vitesse élevée, de manque de visibilité à la sortie des deux carrefours, de sécurité des cheminements piétons et sur le partage des espaces publics et de leur aménagement. Outre l'aspect sécuritaire, les aménagements auront également pour objectif la mise en valeur paysagère des espaces publics centraux (offrir des espaces de rencontre agréables).

Cette étude débouchera sur plusieurs tranches de travaux. Une subvention a d'ores et déjà été obtenue pour cette étude au titre des amendes de police. Une subvention complémentaire sera demandée au titre de la DETR lors de la première phase de travaux.

Aménagement paysager route d'Oussoy

Courant 2023 sera réalisé l'aménagement paysager le long de la route d'Oussoy. Il comprendra l'abattage des Leylandii vieillissants et devenus gênants, le rognage des souches des arbres déjà abattus, l'engazonnement, la plantation d'arbres et arbustes et la mise en place de bancs.

Des subventions départementales et de l'Etat vont être demandées.

Remise en état des terrains de pétanque

Nos terrains de pétanque situés près de la salle polyvalente et dans le Clos du Limetin vont bénéficier d'une remise en état par nos agents techniques. La pose d'un géotextile et l'apport de sable rouge sont prévus pour faciliter l'entretien et améliorer le confort de jeu.

PROJETS DE TRAVAUX 2023 (suite)

Entretien du cimetière

Au fil du temps, plusieurs tombes de notre cimetière se sont déchaussées. On constate également un affaissement du monument aux morts. Une remise à niveau du sol par un apport de calcaire est devenue nécessaire.

Dans un second temps, afin de limiter les besoins de désherbage, un enherbement des allées principales et une végétalisation des espaces entre les tombes seront réalisés. L'ensemble de ces opérations sera effectué par nos agents techniques.



City stade

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'au printemps 2023, un nouveau city stade multisports viendra remplacer celui déjà présent rue des écoles. Les petits et grands enfants pourront s'y rencontrer pour jouer à de multiples sports collectifs sur de la pelouse synthétique.

Il pourra également être mis à disposition de l'école, du centre de loisirs et de diverses associations pour leurs activités sportives.

Ce projet est subventionné à 60 % par l'Agence Nationale du Sport et à 20 % par la communauté de communes.

TÉLÉCOMMUNICATIONS



Fibre optique

Le département du Loiret déploie depuis le début de l'année 2022 la fibre optique à Thimory. Les opérateurs Orange et SFR sont déjà opérationnels, les autres viendront se raccorder courant 2023.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur <https://lyseo.fr/test-deligibilite/>



Téléphone

Une antenne de téléphonie mobile Orange a été implantée en face du château d'eau route de la Cour Marigny, ce qui a considérablement amélioré leur réseau sur notre commune.

De plus, Bouygues télécom et SFR ont prévu de s'installer début 2023 sur l'antenne FREE déjà installée près de la station d'épuration.

BUDGET COMMUNAL 2021

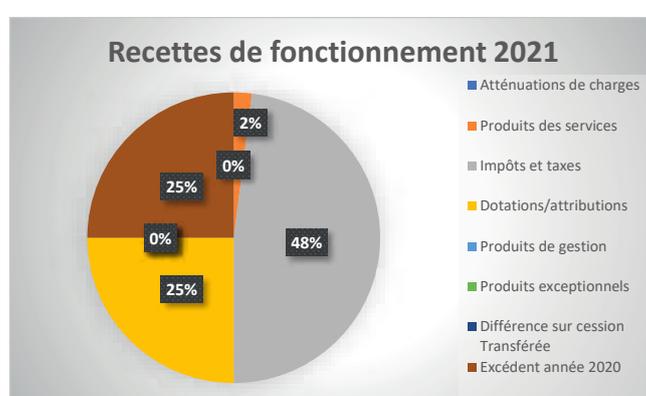
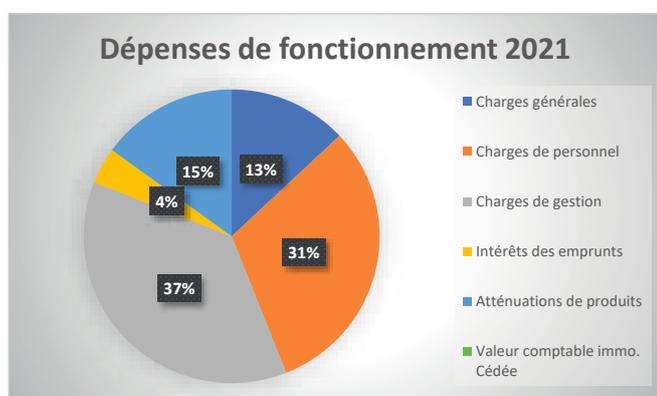
Le compte administratif de la commune représente le bilan financier exact de l'année écoulée. En fin d'année, certaines recettes ou dépenses peuvent ne pas avoir été réalisées, on parle alors de restes à réaliser.

Dépenses de Fonctionnement 2021 (en €)

Charges générales	58 842 €	13 %
Charges de personnel	136 497 €	31 %
Charges de gestion	164 125 €	37 %
Intérêts des emprunts	18 837 €	4 %
Atténuations de produits	69 499 €	15 %
Valeur comptable immo. Cédée	0 €	0 %
Total des dépenses	447 800 €	

Recettes de Fonctionnement 2021 (en €)

Atténuations de charges	0 €	0 %
Produits des services	11 240 €	2 %
Impôts et taxes	285 203 €	48 %
Dotations/attributions	152 012 €	25 %
Produits de gestion	2 851 €	0 %
Produits exceptionnels	180 €	0 %
Différence sur cession transférée	0 €	0 %
Excédent année 2020	147 184 €	25 %
Total des recettes	598 670 €	



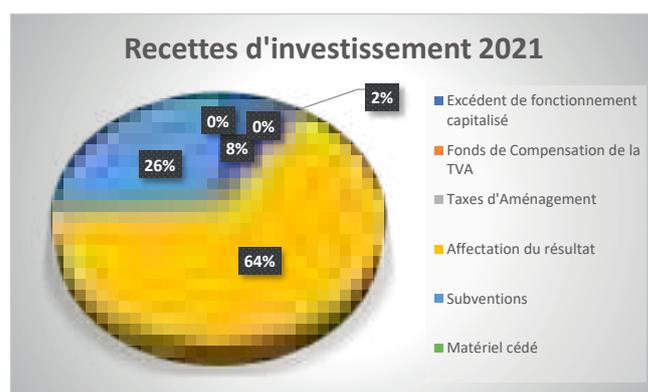
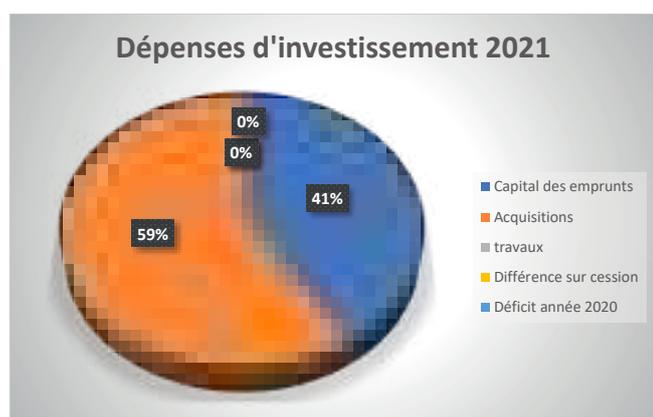
L'excédent de fonctionnement dégagé est de 150 870 €

Dépenses d'investissement 2021 (en €)

Capital des emprunts	37 898 €	41 %
Acquisitions	55 482 €	59 %
Travaux	0 €	
Différence sur cession	0 €	0 %
Déficit année 2020	0 €	0 %
Total des dépenses	93 380 €	
Reste à réaliser sur 2022	53 000 €	

Recettes d'investissement 2021 (en €)

Excédent de fonctionnement capitalisé	8 921 €	8 %
Fonds de compensation de la TVA	146 €	0 %
Taxes d'aménagement	2 165 €	2 %
Affectation du résultat	75 819 €	64 %
Subventions	31 097 €	26 %
Matériel cédé	0 €	0 %
Total des recettes	118 208 €	



L'excédent d'investissement dégagé est de 24 828 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

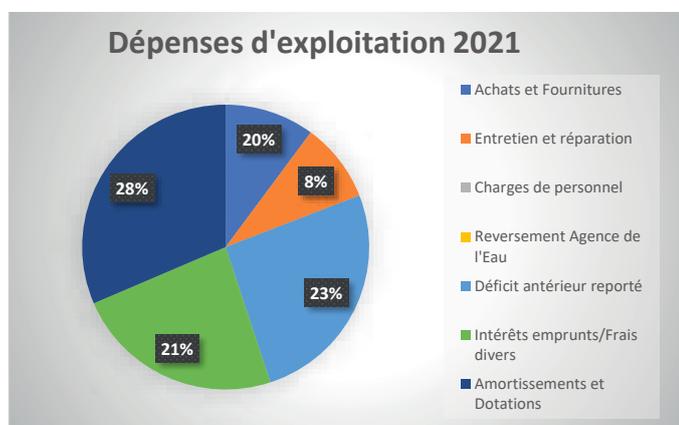
Le Compte Administratif du Service Assainissement représente le bilan financier exact de l'année écoulée.

Dépenses d'exploitation 2021 (en €)

Achats et fournitures	33 112 €	20 %
Entretien et réparation	12 151 €	8 %
Charges de personnel	0 €	0 %
Reversement agence de l'eau	0 €	0 %
Intérêts emprunts/frais divers	34 001 €	21 %
Amortissements et dotations	45 133 €	28 %
Déficit antérieur reporté	38 024 €	23 %
Total des dépenses	162 421 €	

Recettes d'exploitation 2021 (en €)

Produits des services	132 051 €	83 %
Subventions	0 €	0 %
Prime d'épuration	1 363 €	1 %
Amortissements subventions	10 583 €	7 %
Autres produits exceptionnels	14 883 €	9 %
Excédent année 2020	0 €	0 %
Total des recettes	158 880 €	



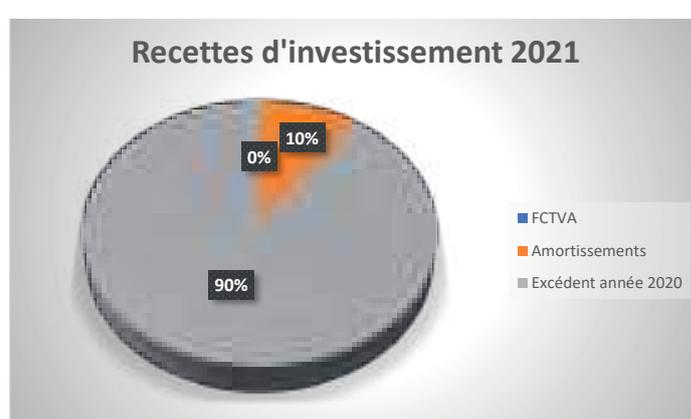
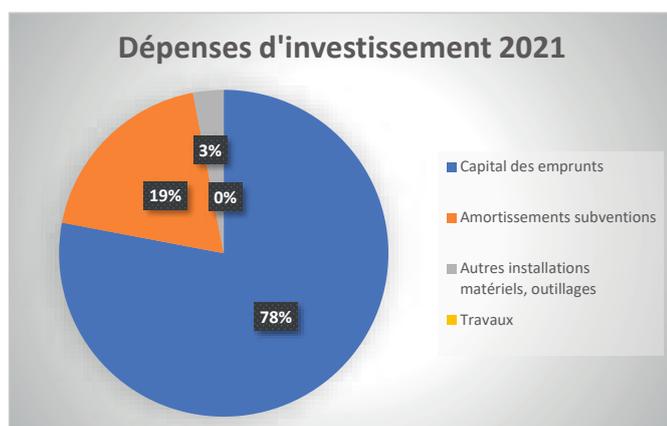
Le Déficit d'Exploitation constaté est de 3 541 €

Dépenses d'investissement 2021 (en €)

Capital des emprunts	44 269 €	78 %
Amortissements subventions	10 583 €	19 %
Travaux	0 €	0 %
Autres installations Matériels, outillages	2 040 €	3 %
Total des dépenses	56 892 €	

Recettes d'investissement 2021 (en €)

FC TVA	0 €	0 %
Amortissements	42 787 €	10 %
Excédent année 2020	370 554 €	90 %
Total des recettes	413 341 €	



L'excédent d'Investissement dégagé est de 356 449 €

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

En 2022 a eu lieu le premier concours des maisons fleuries dans notre commune.

Celui-ci s'est déroulé sans inscription. Fin juin, le jury a fait le tour de la commune afin de noter les maisons en 2 catégories :

- Catégorie 1 : jardins visibles du domaine public
- Catégorie 2 : jardinets, terrasses visibles du domaine public

Les lauréats ont reçu un prix lors de la fête du village le 2 juillet à la salle polyvalente :

Catégorie 1

Premier prix : Mr et Mme Claret

Deuxième prix : Mr et Mme Teyssandier /
Grillon-Soitier

Troisième prix : Mr et Mme Berton

Catégorie 2

Premier prix : Mr Plouwy Jacky

Deuxième prix : Mme Chevrat Jeannine

Troisième prix : Mme Legendre Virginie

Le premier prix était un laurier rose ou blanc, le deuxième une impatiens et le troisième une pervenche.

Merci à tous les habitants qui ont fleuri leurs habitations pour embellir notre village.

Espérons qu'ils seront encore plus nombreux cette année !

BOÎTE À LIVRES

L'avez-vous remarquée ?

Une boîte à livres a été installée sous l'abri bus devant l'église. Merci à nos agents communaux pour la fabrication et la pose, et merci à Mme Loiseau pour la jolie décoration.

Le principe de la boîte à livres :

Vous avez lu un livre et il traîne sur une étagère

Donnez-le ...

Et prenez-en un autre !

C'est tout simple.

Prenez, lisez, emportez et redéposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez.

Ce système d'échange est fondé sur le civisme.

Bien entendu, si je prends un livre, je viens en déposer un autre sinon la boîte sera vide très vite !



SIRIS CHAILLY - PRESNOY - THIMORY

Le mot du Président

Petit changement notable à l'école de Chailly-en-Gâtinais en cette nouvelle année scolaire, le départ d'Anne Aymerial l'institutrice des CE2, partie pour une nouvelle aventure professionnelle en tant que conseillère pédagogique de circonscription. A l'école de Chailly-en-Gâtinais, les effectifs restent stables quand l'école de Thimory enregistre une baisse du nombre des élèves. Si l'épidémie de covid 19 perd du terrain, elle hante encore notre quotidien car les contaminations courent toujours et peuvent mettre en difficulté le fonctionnement de l'école. C'est pourquoi je salue la réactivité, la disponibilité et l'engagement professionnel des agents du Siris qui s'adaptent aux circonstances quand il faut pallier l'absence des personnels. Une autre difficulté à laquelle est aussi confronté le Siris, c'est le contexte actuel de flambée du prix des énergies. Un contexte auquel le Siris n'échappe pas. Et pour preuve, le prestataire Sogeres en charge de la restauration scolaire des deux écoles a répercuté cette hausse en augmentant le tarif des repas de plus de 52 %. Afin que cette hausse

ne pèse pas non plus sur le budget des familles, les Communes et le Siris ont pris une partie de cette hausse à leur charge. Le Siris a entériné une augmentation de 0,60€ du coût du repas. Les finances du Siris n'étant pas extensibles, celui-ci travaille à trouver une solution pour que les familles n'aient pas à subir de plein fouet cette hausse et préserver l'exercice budgétaire du Siris. Au regard de la conjoncture économique, il y aura peu de travaux sauf ceux nécessaires. Quelques menus travaux ont été réalisés comme le démontage de la structure de jeux à l'école de Thimory car elle n'était plus conforme. Il n'y aura pas de nouvelle structure de jeux car le Siris a fait le choix d'acquérir de nouveaux jeux de cour dont les enfants pourront pleinement profiter lors des récréations. Entre l'inflation, la flambée du coût de l'énergie, l'épidémie de covid 19 toujours présente, le Siris maintient le cap et œuvre toujours au bien-être des enfants, épaulé par ses agents.

Laurent DEBACKERE

Le personnel du SIRIS 2022-2023

ECOLE DE CHAILLY

Isabelle TESSIER : responsable cantine et entretien des locaux
Séverine PAUTRE : service cantine, garderie périscolaire
Sylvie LEGOIS : service cantine
Céline KOULAKOFF : service cantine
Bruno PASDELOUP : entretien des locaux.
Mis à disposition par la commune de Chailly

ECOLE DE THIMORY

Nadine GASTELLIER : responsable cantine et transport scolaire
Isabelle GODIN : service cantine et entretien des locaux
Linda LOISEAU : ATSEM, garderie périscolaire
Morgane BRECHE : ATSEM,
Claudine BERTET : entretien des locaux
Daniel DUPUIS : entretien des locaux.
Mis à disposition par la commune de Presnoy

POUR LES DEUX ÉCOLES

Sandrine MERCIER : responsable de la garderie
Mise à disposition par la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais
Estelle COYAT : responsable administratif





Garderie périscolaire

Séverine, Sandrine et Linda accueillent vos enfants du lundi au vendredi.
Les horaires : 7h30 matin - 19h le soir
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

ACCUEIL DE LOISIRS



Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis, vacances scolaires, juillet et dernière semaine d'août de 9h à 17 h (garderie assurée de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30). Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Les enfants peuvent profiter d'activités diverses et variées tout au long de l'année. D'activités manuelles aux activités sportives, de la piscine aux sorties de loisirs en passant par la bibliothèque et le cinémobile ...

A chaque fin de vacances scolaires, vous pouvez retrouver sur panneau Pocket, notre site internet et Facebook un bulletin réalisé par les enfants.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Valérie Colapinto par téléphone **02-38-92-64-08** ou par mail : accueil.jeunesse@comcomcfg.fr

Le dossier d'inscription ainsi que divers documents et informations sont disponibles sur le site de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais

<https://www.comcomcfg.fr>
rubrique « vie pratique »
puis « Accueil de Loisirs ».

ÉCOLE DE THIMORY

Classe de Mme Plat, Mme Hansen
et Mme Loiseau : Petite et moyenne section,
18 élèves

Classe de Mme Bryntze
et Mme Brèche : Petite et moyenne section,
18 élèves

Classe de
Mme Rodet : Grande section et CP
16 élèves

Classe de Mme Marchenay
et Mme Hansen : CP, 16 élèves

Service civique : Justine Thabarin

Retour en images sur les sorties de l'année 2021-2022 de l'école de THIMORY

Les élèves de l'école de Thimory sont allés au
cinéma à Montargis (cinématernelle).



Les deux classes de GS-CP sont allées à l'arborétum des Barres à Nogent sur Vernisson.



Tous les enfants de
l'école ont partici-
pé à la sortie à la
ferme Coqalane à
Chapelon .



ÉCOLE DE CHAILLY EN GÂTINAIS

Claire Jouanneau, 22 élèves de CE1

Marie-Angélique Orange 27 élèves de CE2

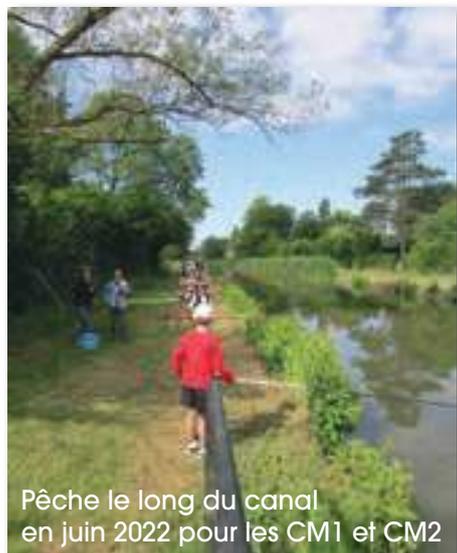
Clarisse Bagland avec Romane Morand pour le remplacement du jour de direction (le mardi), 19 élèves de CM1

Nathalie Deparday, 26 élèves de CM2

Donc 94 élèves pour la rentrée 2022

Différents projets pour cette année :

- Cross de secteur le mardi 22 novembre, regroupant les écoles du canton, à l'étang des bois.
- MPF (Brigade d'intervention de gendarmerie pour la protection des familles) : intervention CM1 et CM2 le 29/11/22 : sur la loi, les incivilités et les dangers d'internet
- Les CM2 partent en classe de neige à Combloux du 9 au 16 décembre 2022.
- Découverte du milieu aquatique en collaboration avec l'association de pêche de Chailly : intervention en classe puis pêche le long du canal en juin, pour les CM1 et CM2
- Visite pour les 4 classes de l'exposition en sciences organisée par la FMRJC à Lorris le 21 mars .
- Musique : Concert en lien avec le festival de Sully en mai 2023.
- Randonnées régulières autour de l'école pour sensibiliser les élèves à la nature, l'environnement et son respect.



Pêche le long du canal en juin 2022 pour les CM1 et CM2



Sortie au carrefour de la résistance en mai 2022

Ces projets peuvent être mis en place grâce aux délégués de parents et à l'association des parents « Chaprethi » qui mettent en place des opérations afin de financer toutes ces sorties. Les élèves de l'école bénéficient des structures sportives de Lorris toute l'année. Le transport est mis en place et payé par la communauté de Communes, pour aller à la piscine et au gymnase.

Chaque classe se rend deux fois par semaine à la piscine sur une période. Au gymnase, les enfants vont découvrir et s'entraîner dans différentes activités telles que l'escalade, le basket, le hand ball, la gymnastique..., de novembre à février.

Une intervention pour obtenir le « savoir rouler à vélo » est prévue après les vacances de février pour les CM1 et CM2.

La mairie de Chailly a mis à disposition de l'école le city stade pour les activités sportives en temps scolaire.

Nous avons remis en place cette année l'aide aux devoirs le soir, qui est assurée à l'école par des bénévoles, en lien avec le foyer de Chailly.



Les CE1, CE2 et CM1 en juin 2022 en classe de mer à Saint Jean de Monts



Un peu d'histoire



L'association d'Aide à domicile est implantée sur le Pays de Lorrain depuis 1975. Nous sommes là pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle tout en maintenant votre lien social.

Nos Services d'aide à domicile



Aide à l'autonomie

Aide au lever et au coucher
Aide à la toilette



Aide au repas

Courses et préparation des repas
Aide à la prise des repas



Accompagnements

Accompagnement aux courses
Promenades
Rendez-vous médicaux



Aide-ménagère

Entretien du logement
Entretien du linge
Repassage



Aide administrative

Démarches administratives
simples.

Nos Services Annexes



Télé Assistance

Nous procédons à
l'inscription et à
l'installation de l'appareil



Portage des repas

Nous assurons le
portage des repas qui
sont élaborés par
l'EHPAD de Lorrain, la
résidence d'Emilie

Avantages fiscaux

50% des dépenses de services
à la personne sont éligibles
au crédit d'impôt sur le revenu.

Nos services peuvent être financés
par :

- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Les caisses de retraite (MSA/-CARSAT)
- L'assurance maladie (dans certaines situations)
- Les mutuelles (en cas de sortie d'hôpital).

Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous :

ADAPA du Pays de Lorrain
7 route de la Forêt BP23
45260 LORRIS
02.38.94.83.49



Site Internet :

www.adapalorris.fr

E-mail



adapa.lorris@wanadoo.fr

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente est disponible à la location sur réservation auprès de la mairie.

Aucune réservation effectuée sur le site internet de la commune ne pourra être prise en compte.

		Salles 1 et 2 + cuisine Capacité de 180 pers.	Salle 1 avec cuisine Grande salle Capacité de 120 pers.	Salle 2 sans cuisine Petite salle Capacité de 60 pers.
Week-End (A partir du vendredi 16h30)	Commune	275 € + 50€ pour le chauffage d'octobre à avril	225€ + 50€ pour le chauffage d'octobre à avril	Indisponible
	Hors commune	500€ + 50€ pour le chauffage d'octobre à avril	400€ + 50€ pour le chauffage d'octobre à avril	Indisponible
Journée	Commune	110€ + 25€ pour le chauffage d'octobre à avril	80€ + 25€ pour le chauffage d'octobre à avril	60€ + 25€ pour le chauffage d'octobre à avril
	Hors commune	200€+ 25€ pour le chauffage d'octobre à avril	150€+ 25€ pour le chauffage d'octobre à avril	100€+ 25€ pour le chauffage d'octobre à avril
Caution		1 000€	1 000€	1 000€

LE SNU

Le SNU est une expérience militaire pour les jeunes entre 15 et 17 ans et qui se déroule en 2 étapes obligatoires et 1 facultative.

La première est le stage de cohésion qui dure 10 jours. Nous sommes affectés dans un autre département que le nôtre avec environ 200 autres jeunes.

Durant ce séjour, tous les matins, nous effectuons la levée du drapeau français accompagné de la Marseillaise.

Nous faisons de nombreuses activités sportives, des rencontres avec des militaires, pompiers, gendarmes, personnes du CIO et nutritionnistes.

Le stage de cohésion doit être suivi d'une MIG (mission d'intérêt général) qui est la 2^{ème} étape et qui se fait en 84 heures réparties sur 1an.

Nous avons choisi d'effectuer la nôtre au sein de la commune de Thimory en aidant les agents municipaux, en participant à l'arbre de Noël, au repas des aînés, aux vœux du maire...

La 3^{ème} étape est facultative, elle consiste à s'engager au sein de l'armée en tant que réserviste.

Janèle et Juliette



Je m'appelle Juliette Sonveau, j'ai 15 ans et je suis en seconde au lycée en forêt de Montargis.

J'ai effectué pendant 10 jours mon stage de cohésion du SNU en juillet 2022 au château des vaux dans l'Eure-et-Loir.

C'était une très belle expérience, car elle m'a permis de sortir de ma zone de confort, de rencontrer de nouvelles personnes et de découvrir de nouvelles choses.

Tout au long du séjour, nous avons eu des interventions de pompiers, gendarmes, policiers et militaires qui nous ont expliqué plus en détail leurs métiers.

Je m'appelle Janèle plat, j'ai 16 ans et je suis en première au lycée en forêt de Montargis, j'ai effectué mon stage de cohésion SNU en juin 2022 au centre Red Aventure à Dreux pendant 10 jours.

Cette expérience unique m'a permis de rencontrer des personnes extraordinaires avec qui j'ai passé de très bons moments, elle m'a permis de me créer de nouveaux souvenirs et d'en apprendre plus sur le monde militaire.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des gendarmes, des pompiers, des militaires qui nous ont fait part de leurs vies et de leurs expériences professionnelles.

J'ai appris à cohabiter avec d'autres jeunes sans qu'il n'y ait de problèmes. J'ai pu rire, discuter et m'amuser avec eux. Je ne regrette en rien cette expérience que je n'oublierai d'ailleurs jamais.

Association Labo des p'tits extras



Association Labo des p'tits extras

C'est un labo ?

Oui ! Car nous proposons des activités pour expérimenter, découvrir, explorer, échanger et s'amuser !

C'est pour qui ?

Pour les enfants extraordinaires à partir de 6 ans qui présentent un trouble envahissant du développement (autisme, TDAH, dys, ...)

C'est où ?

Dans la salle polyvalente de Thimory (45260)

C'est quand ?

Les mercredis de 15h à 16h30

C'est combien ?

25€ l'adhésion annuelle + 6 € par atelier d'1h30

Nous contacter :

labo.extras@gmail.com
www.labodespitsextras.fr

Présidente :
Catherine QUACH
06 82 79 94 54

Secrétaire et trésorière:
Céline MERLIN
06 86 62 42 96





Tang Fighter Team

L'association Tang Fighter Team vous propose 5 Disciplines. Dispensés principalement sur la commune de Thimory mais aussi à St Maurice sur Fessard. Nous comptons pour cette rentrée 2022 plus de 130 licenciées, alors n'hésitez pas venir nous rencontrer lors de nos cours.

NOUVEAU

Self défense MMA « Spéciale Femme »

Venez apprendre à créer des automatismes, lors d'agression. Nous travaillons à main nue, couteaux, le renforcement musculaire adapté, ... tout y est. Il nous reste encore quelque place disponible. Alors retrouvez-nous tous les mardis soir de 20h15 à 21h15 à la salle polyvalente de St Maurice sur Fessard.



Baby Karaté de 17H15 à 18H :

Les cours de Baby Karaté sont avant tout basés sur le développement psychique, physique et social de l'enfant. L'approche pédagogique se traduit par des expériences motrices (par exemple favoriser l'équilibre et la coordination) ainsi que par le développement du schéma corporel (connaissance du corps), tout en restant sur une pratique ludique. Accessible de 4 à 5 ans.

Karaté de 18H10 à 19H10 :

Le karaté est une discipline martiale dont les techniques visent à se défendre, puis à répondre par une attaque au moyen des différentes parties du corps. Pour acquérir la maîtrise de ces techniques en combat, l'enseignement comporte trois domaines d'étude complémentaires : le kihon, les katas et le kumite. Accessible à partir de 6 ans.

LE FITNESS de 19H15 à 20H15 :

Une discipline qui allie fitness, cardio, renforcement musculaire et mouvement de combat. Le tout sur une musique rapide afin d'éliminer beaucoup de calories. Accessible à partir de 12 ans.

LE KARATE-MIX/MMA de 20H15 à 21h30 :

Certainement le sport de combat le plus complet du moment, combinant un travail de frappe pied/poing debout, amenée au sol avec des transitions et des soumissions avec possibilité de frappes au sol. Accessible à partir de 9 ans.

Quelques dates à retenir :

Stage de MMA avec Brice Picaud le **dimanche 27 novembre 2022** de 10h à 13h.

Stage de MMA avec Loïc Marty le **dimanche 22 janvier 2023** de 10h à 13h

Tarifs : 10 € licenciées T.I.F // 20 € personnes extérieures

Pour plus d'information contactez :

Le président, Mr Tanguy VAAS - Tél : 06.18.16.09.68

Par mail : tangfighterteam@gmail.com

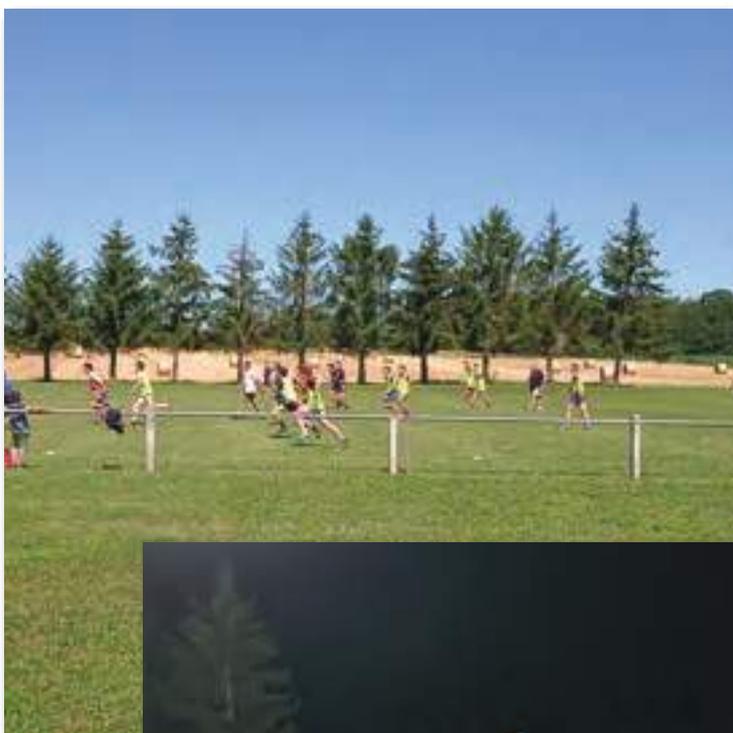
Site web : <https://www.tangfighterteam.com>

Entente Rugby

Nous nous entraînons depuis septembre sur le terrain de foot de Thimory avec le rassemblement des clubs de Montargis, Sully-sur-Loire et Châteauneuf-sur-Loire en catégorie U16, U19 et U14 ce qui nous permet de faire des entraînements en commun réguliers.

Nous souhaitons au passage remercier la municipalité de Thimory pour la mise à disposition des terrains.

Pour ceux qui souhaitent venir voir et découvrir le rugby les entraînements ont lieu le vendredi soir de 19h30 à 21h pour les U16 et U19 et occasionnellement le samedi pour les U14.





11-13 rue Nicolas Bouvier
35400 SAINT-MALO
FRANCE
00 33 (0) 2 99 20 06 13
www.cei-voyage.fr

Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : [Bureau Coordonnateur CEI Saint-Malo](mailto:Bureau_Coordonnateur_CEI_Saint-Malo)

[Vanessa Simon – 02.99.20.06.14](mailto:Vanessa.Simon@cei.fr)

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Line SMEYERS

18570 La Chapelle St Ursin

06.74.57.80.83

line.smeyers@gmail.com



Comité des Fêtes

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un nouveau comité des fêtes a été créé afin de lancer des activités et animations diverses dans notre village.

Si vous êtes volontaires pour aider lors des manifestations et apporter vos idées, vous pouvez contacter :

Mr Paul et Mme Liliane Palaisy
30 Clos du Limetin
45260 Thimory
Tél : 02.38.93.99.40

RAPPELS CIVIQUES

Brûlage

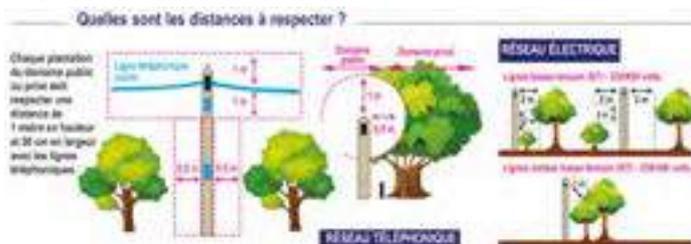
Il est rappelé aux habitants de THIMORY qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux de toute nature dans son jardin. Ceci afin de limiter les risques de pollution de l'air.



Ces dispositions sont prises en référence de la loi du 13 juillet 1992 sur les déchets. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit de façon permanente au titre du règlement sanitaire départemental.

Outre la pollution de l'air, pensez que vous avez des voisins et que ceux-ci peuvent être incommodés par la fumée.

L'entretien des entrées de votre propriété (busage + 2 mètres de chaque côté) donnant sur la voie publique est à votre charge. L'élagage des bois et haies en bordure de voie publique doit être fait régulièrement.



Pour répondre à ces problématiques, trois arrêtés ont été publiés (consultables sur notre site internet): l'un portant sur les obligations d'élagage, le deuxième sur les dépôts sauvages, le dernier sur le brûlage à l'air libre.

Nuisances sonores

Définition du bruit :

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux, principalement les aboiements de chiens
- des appareils de diffusion du son et de la musique
- des outils de bricolage, de jardinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, motoculteurs, etc...)

Afin de préserver le repos ou la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit, les dispositions de l'arrêté préfectoral du 1er mars 1999, pris en application de la loi du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, doivent être respectées.

En ce qui concerne l'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., il y a lieu de respecter les horaires suivants :



Jours ouvrables :

De 8h30 à 12 heures / De 14h30 à 19h30
Les Samedis : De 9h à 12h / De 15h à 19h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Ces rappels n'ont qu'un but :
**Préserver notre environnement
et Bien Vivre**



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés. Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise,...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de notre brigade de gendarmerie).

EN CAS D'ABSENCE

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

DÉMARCHES ANTS

Ne tombez pas dans le panneau des sites payants ! Certaines plateformes en ligne frauduleuses se proposent de réaliser ces démarches... des sites malhonnêtes proposent de se charger de votre démarche administrative en échange de frais d'assistance en ligne. Cependant, demander un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.

Pour demander une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour une carte grise aller sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>



MONOXYDE DE CARBONE

COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

C'est durant la période de chauffe, entre octobre et avril, que se produit la majorité des intoxications. En 2021, on déplore l'intoxication de 144 personnes dans la région Centre-Val de Loire, dont 2 décès et 87 personnes hospitalisées. Pour le Loiret, ce sont 57 personnes qui ont été victimes d'intoxication. 91 % des intoxications se produisent dans l'habitat, et si tous les appareils à combustion peuvent être source d'émanation de monoxyde de carbone, la chaudière a été suspectée dans plus de la moitié d'entre elles. (Source : Bilan 2021 des intoxications au monoxyde de carbone en région Centre-Val de Loire, oct. 2022 - Agence régionale de santé Centre-Val de Loire).

IL CONVIENT D'ADOPTER LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- ▶ Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, braser, barbecue... à l'intérieur de votre logement, ou pour vous chauffer ;
- ▶ N'installez pas les groupes électrogènes dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave mais à l'extérieur ;
- ▶ Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- ▶ Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- ▶ Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

EN SAVOIR PLUS :

www.prevention-maison.fr - SANTÉ PUBLIQUE FRANCE
www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr - AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

Point-justice en visioconférence

France Services Beaugency
France Services Beauce-la-Rolande
France Services Bellegarde
France Services Boynes
Espace Services Publics Briare
France Services Châtillon-Coligny
France Services Chilleux-aux-Bois
France Services Ferrières-en-Gâtinais
France Services Gien
France Services Greenville-en-Beauce
Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité La-Ferté-Saint-Aubin
France Services Itinérant les Loges
France Services Lorris
France Services Malesherbes
France Services Meung-sur-Loire
France Services Montargis
France Services Outarville
France Services Patey
France Services Pithiviers
Espace Services Publics Itinérant Portes de Sologne
Espace Services Publics Puisieux
France Services Saint-Jean-de-la-Ruelle
France Services Sermises
France Services Sully-sur-Loire

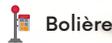
Autres point-justice

Tribunal judiciaire d'Orléans
Tribunal judiciaire de Montargis
Mairie de proximité et maison de la réussite de l'Argonne
Maison de la réussite des Blossières

Pour prendre rendez-vous dans un des point-justice, contactez la maison de justice et du droit.

Maison de justice et du droit d'Orléans

1 rue Henri Poincaré
45100 ORLEANS



CONTACTEZ-NOUS



02.38.69.01.22



mjdorleans@gmail.com



Maison de justice et du droit d'Orléans Humaine & Connectée

JUSTICE DE PROXIMITÉ
PERMANENCES JURIDIQUES
GRATUITES ET
CONFIDENTIELLES
INFORMATION SUR VOS DROITS

Placée sous l'autorité du ministère de la Justice, la MJD a pour mission de permettre à l'institution judiciaire d'être plus proche, plus rapide et plus compréhensible

1 rue Henri Poincaré
45 100 Orléans La Source

du lundi au vendredi :
08h45-12h30 / 13h15-17h

UNE PRÉSENCE JUDICIAIRE

Le greffier assure l'accueil et des permanences d'information et d'orientation sur les procédures judiciaires.

Le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête notifie les rappels à la loi, assure les médiations pénales en présence de l'auteur de l'infraction et de la victime. Il s'occupe également des enquêtes sociales et anime des stages (sur convocation).

RÉSOLUTION AMIABLE DES LITIGES

Le conciliateur de justice : Il favorise le traitement amiable des conflits en matière civile. C'est un moyen simple, rapide et gratuit d'obtenir un accord entre les parties.

Lien Social et Médiation : Les médiateurs règlent les litiges en matière civile et familiale par la médiation (les lundis, mercredis et vendredis matin).

Le délégué du défenseur des droits :

Il règle notamment les litiges entre l'administration et le particulier, promeut les droits de l'enfant, lutte contre les discriminations (le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ainsi que le jeudi de 9h à 12h30).

La prise de rendez-vous est obligatoire pour rencontrer nos intervenants

INFORMATIONS JURIDIQUES VIA LE CDAD DU LOIRET

CDAD du Loiret : information juridique sur les procédures judiciaires et en droit du travail / aide à la constitution d'un dossier d'aide juridictionnelle.

Familles de France : information sur le droit de la consommation (le lundi de 9h à 12h) / aide à la constitution d'un dossier de surendettement (le mardi 9h à 12h et de 14h à 17h)

ADIL 45 : information juridique sur le droit du logement (le 2ème et le 4ème mardi du mois de 9h à 12h)

CIDFF du Loiret : information sur les droits des femmes et des familles (le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h)

CONSULTATIONS JURIDIQUES VIA LE CDAD DU LOIRET

Consultations gratuites d'avocats : 2ème et 4ème vendredi du mois de 14h à 17h

Consultations gratuites de notaires : le 1er jeudi de chaque mois de 9h à 12h

AIDE AU NUMÉRIQUE ET AUX DÉMARCHES

Action Numérique : accompagnement aux démarches numériques (le 2ème et le 4ème vendredi du mois de 14h à 17h)

Ecrivain public : aide à la rédaction d'un courrier (le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h)

AIDE AUX VICTIMES

AVL : Aide les victimes d'infractions pénales en délivrant des informations et en les orientant dans leurs démarches (le 2ème et le 4ème mercredi du mois de 9h à 12h).

RENSEIGNEMENTS UTILES



☎ : 02 38 89 51 08
Fax : 02 38 96 25 70
mairiethimory@wanadoo.fr

Permanences : Lundi de 9h30 à 11h
Mardi et jeudi de 17 h à 18h30

Numéro astreinte : 07 49 07 80 20
(à utiliser seulement en cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)



Services scolaire et périscolaire

S.I.R.I.S
02 38 89 51 10
Courriel : siris-thimory@wanadoo.fr

Garderie
02 38 89 51 12

Ecole de Thimory
Directrice Madame PLAT
02 38 89 51 09

Ecole de Chailly
Directrice Madame BAGLAND
02 38 96 30 14



**Communauté de Communes
Canaux et forêts en Gâtinais**
☎ : 02 38 92 31 11



Sous-Préfecture
☎ : 02 38 91 45 45
Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30



Commerces et services

Point Poste au Relais de Thimory
02 38 96 24 56
Du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi
de 8h à 12h .

Syndicat des eaux 02 38 96 23 19

EDF-GDF
Renseignements : 3004 (service et appel gratuit)
Dépannage (24/24) 09 726 750 45

ATTENTION AUX FAUX AGENTS EDF ET DEMARCHEURS

La gendarmerie conseille aux personnes âgées
de ne pas laisser entrer d'inconnus chez elles et
de composer le 17 en cas de doute.

Déchetterie de Lorris
Zone artisanale du Pays de Lorris - 02 38 59 50 25
Ouvertures : Les mardi, mercredi, vendredi,
samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h. / Le jeu-
di de 13h à 17h

Transport pour le marché de Lorris du jeudi
Pour les personnes seules sans moyen de
transport et sans lien familial.

Trésorerie de Montargis
33 rue des déportés Internés de la résistance
45200 Montargis - 02 38 28 19 00
Ouvertures : Du lundi au mardi
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE COLLECTIVITÉ SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vo**tre collectivité ou son **code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !





Guepe Buster 75
- Entrepreneur individuel -

Plus de 20 ans d'expérience de Sapeur Pompier
Intervention rapide 7j/7 - Loiret et départements limitrophes

07 66 12 67 71



Jérôme MORLET
Conseiller en immobilier

☎ 06 32 21 24 54
✉ jerome.morlet@iadfrance.fr
📍 Lorraine (45)

100 rue de la République - 45000 Orléans - France

Suivez-moi  iadFrance 



Kévin BOUTRON
ARTISAN
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENERGIE RENOUVELABLE

Installation - Maintenance
Dépannage

35 route d'Oussoy - 45700 LOMBREUIL
Tél. 06 18 49 90 53 - k.boutron@gmail.com

CAILLAT TP
Terrassement - Assainissement - Aménagement

Arthur CAILLAT

21 route de la Cour Marigny
45260 Lorris
06 34 07 46 70
02 38 94 22 60
caillat.tp@sfr.fr

TERRASSEMENT . PLANTATION . CRÉATIONS



DuHo Paysage
02 38 92 39 89

 DuHo Paysage

CHAUFFAGE . SANITAIRE . CLIMATISATION



PLOMBERIE

DELAVEAU Guillaume et Mélanie
Tel : 02 45 39 01 61
 @gplomberie45

9 rue des frères lumières - Bat 1 - 45700 Villemandeur
Mail : gplomberie@yahoo.com www.gm-plomberie.fr



Réseaux HTA et BT
Accessoires souterrains, Postes,
Lignes, Eclairage public

Electricité générale

Dépannage 7J/7

Interventions Réseaux HTA et BT

23 Chemin de la Blotière
45260 THIMORY
Tél: 02.38.89.32.29
bpv.electricite@orange.fr

DESIGN'elec

BISSONNET Michaël
bissonnetmichael@designelec.net

électricité bâtiment et tertiaire
domotique - alarme
plomberie
agencement intérieur

Tél.: 02.38.97.57.16
Port.: 06.84.75.80.64

25 chemin des fonteniers
45260 THIMORY



TAXI
D'AUREL' Aurélie Jay
 06 86 65 37 46



Gauvin
 GAUVIN - MONTBOUY
 02.38.97.53.24
GAUVIN AGRICOLE
 Vente, Réparation, Fabrication MACHINES AGRICOLES,
 Réparation MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS,
 4 Rue Simon 1 Juillet 11900
 47100 MONTBOUY
 E-mail : gaudin@gaudin.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS



RESEAUX DIVERS •
 TERRASSEMENTS •
 CANALISATIONS •
 VIABILISATION •
 FORAGES - ETANGS •
 DRAINAGE - IRRIGATION •

02 38 58 30 56 - 45460 BOUZY LA FORET exeau@exeau.com

S.A.R.L. LOGEART **FLEURS & PLANTES**

Plantes vertes et fleuries
 Compositions Florales
 Mariage - Deuil

Tel : 02.38.85.36.71



38 bis, avenue Henri Barbusse - 45700 VILLEMANDEUR



LAGARDE Père & Fils
 Agent Citroën

14 Route de Montargis - 45260 THIMORY
 Tél. : 02 38 96 23 49 - Fax : 02 38 96 27 62
garage.lagarde@wanadoo.fr

Et Magali Bucheron

Coiffeuse à domicile



06.25.84.73.62

LE BISTROT MOBILE

Sur place à composer sur le domicile

Food Truck & Pâtisserie

06 09 16 75 05 www.lebistrotmobile.fr

[Facebook](https://www.facebook.com/lebistrotmobile) [Instagram](https://www.instagram.com/lebistrotmobile)

SARL LES COUVREURS DU GATINAIS
 COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE

MARCHAND SEBASTIEN
 ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE

LE NOUBLAIN
 45260 CHAILLY EN GATINAIS

TEL-FAX 02.38.96.35.80
 PORT 06.83.09.08.91
couvreursgatnais@yahoo.fr



A LAU PIZZA



PIZZA

07 60 47 79 55

Directrice de publication : Magali Goiset

Remerciements à notre chargée de la communication Claire Fauconnier, à nos secrétaires de mairie, aux associations, syndicats, écoles et services de la communauté de communes, aux annonceurs.